



Chères Lançonnaises, Chers Lançonnaï,

Nous sortons très lentement d'une longue épreuve ; si l'activité reprend peu à peu, la normalité est encore loin. La prudence, la patience, la solidarité restent de mise, et je compte sur vous pour perpétuer ces gestes barrières et l'entraide qui nous ont permis et nous permettront encore de conserver notre santé.

Je tiens à remercier tous les agents des services municipaux qui ont assuré la continuité de leur travail auprès du public dans des conditions particulières.

Je tiens à remercier les élus qui ont gardé un contact

permanent avec les administrés, anticipant et solutionnant leurs interrogations.

J'honore le courage et le dévouement des professionnels de santé, je salue les commerçants, artisans et entrepreneurs qui ont poursuivi leur activité malgré les risques.

Je remercie également tous les lançonnaï, nombreux, qui ont répondu avec le cœur aux appels à l'aide bénévole par des actions de toutes natures : courses, confection de masques, simple prise de nouvelles, échanges amicaux de toutes sortes ... ; enfin, tous, petits et grands, pour leur sagesse, leur patience et la solidarité dont ils font preuve pendant cette crise. Que cet esprit d'entraide perdure et renforce les liens d'amitié qui nous unissent !

Un travail considérable nous attend maintenant : il

s'est déjà illustré avec la réouverture au public des bâtiments communaux entamée progressivement le 11 mai, le vote du budget, la mise en place du nouveau Conseil, le suivi des grands projets (collège, gymnase), nombre de dossiers pour lesquels il faut désormais rattraper ce temps de parenthèse ...

Alors avec prudence mais détermination, bonne reprise et bon été à tous !

Michel Mille,
Maire de Lançon-Provence

A situation exceptionnelle,
mesures exceptionnelles
CORONAVIRUS
COVID-19
Rétro p. 7 à 9

Sommaire

- **Vie municipale** p.1 à 10
 - **Actualités** p.1 et 2
 - **Spécial budget** p.3
 - **Environnement** p.4
 - **Déconfinement** p.5 et 6
 - **Dans le retro-covid** p.7 à 9
 - **Retour sur l'avant covid** p.10
- **Vie économique et sociale** p.11
- **Vie locale** p.11 et 12
 - **Culture** p.11
 - **Sport** p.12
 - **Agenda - Etat civil** p.12



Distribution de votre bulletin municipal

La municipalité opte aujourd'hui pour une nouvelle formule de distribution des bulletins municipaux mensuels d'informations (Lettre du Maire et Trait d'Union).

Ce mode choisi vous offre divers avantages :
- un écart réduit au minimum entre l'information traitée et diffusée ;
- une couverture entière du territoire, entre autres des zones éloignées du centre afin qu'elles ne soient plus impactées par les délais de boitage ;

- un ajustement de la quantité des tirages papier parallèlement à la mise à disposition en version dématérialisée (par souci écologique) ;

A partir de ce mois, retrouvez ainsi votre bulletin en points retraits, aux adresses suivantes :

Au village : ERP : Mairie ; Médiathèque du Roulage ; Foyer l'Escapade ; Espace Marcel Pagnol ; Complexe sportif M. Pagnol

Commerces : Carrefour Contact, boulangerie Bô, boulangerie Fournée lançonnaise,

bar/tabac de l'Hôtel de Ville, pharmacie lançonnaise, pharmacie les Iris

A Sibourg : Mairie annexe ; boulangerie

Aux Baïsses : restaurant Clos des Oliviers ; Café central

Domaines : Cadenière ; Calissanne ; Château-Virant ; Cellier des Coteaux ; Saint-Savournin

Sur RD 113 : La Sellerie Lou Masé ; boulangerie le Fournil de Lançon

Basée jusqu'alors sur le bénévolat, la distribution est sujette aux imprévus (impératifs, blessures, maladies)... Accessoirement, cette méthode ne peut durer indéfiniment et nous profitons de cet espace pour remercier sincèrement nos bénévoles pour leur soutien toutes ces années.



Chaque mois, la veille du dépôt en points relais, vous serez avisés de la mise à disposition des bulletins par le biais de vos réseaux habituels (site web, Facebook, panneaux électroniques, alerte sms (rappel p.3).

Redémarrage des chantiers

Les grands chantiers, en souffrance pendant près de deux mois, ont repris ; petit à petit, tenant compte des contraintes liées au Covid et à l'application des mesures de distanciation, nos grands projets sortent de terre.

Il est certain que ces interruptions peuvent entraîner un retard des délais de livraison, et qu'elles auront des répercussions sur les coûts de production.

Réjoignons-nous toutefois de la reprise de ces travaux :

- le 20 avril, la sécurisation du chemin de la Croix de Pélassanne ;

- le 4 mai, la reprise du chantier de l'église ; le clocher libéré de l'échafaudage (ce qui devrait améliorer la téléphonie), et une finition envisagée pour mi-juillet ;

- le 11 mai, le démarrage des travaux sur la RD 15 de l'entrée de ville nord et du rond-point du collège ;

- en juin, le début des constructions collège et gymnase (info CD 13) ;

- la phase préparatoire de l'extension du chemin des Pinèdes avec le déplacement des lignes de téléphonie et d'électricité ;

- extension du réfectoire de l'école des Pinèdes ;

- fin juin la phase de programmation de la vidéo protection.

L'entrée de ville nord, ses aménagements

Pour rappel (Lettre du Maire de janvier 2020), ce projet est destiné à voir l'émergence d'un pôle d'équipements dont le collège de 750 places et notre pôle sportif (gymnase et plaine sportive).

Cet aménagement prévoit la réalisation d'un giratoire à 5 branches, de pistes cyclables et piétonnes, de 4 arrêts de bus, de 14 déposes minutes, d'un parking de 47 places, intégrés dans un aménagement paysager qualitatif dégagant à la fois des espaces de circulation apaisés et de placettes, lieux de partages et d'échanges.



Plan de masse entrée de ville

Les objectifs qui ont guidé ces aménagements sont la sécurité, l'accessibilité, la fonctionnalité et le confort.

Ainsi, après les opérations de déboisement et paysagères destinées à préparer le terrain mais aussi à déplacer avant l'hiver les zones d'habitat des faune et flore vivant là, le chantier a repris le 11 mai.

Durant cette première phase de travaux, le trafic routier n'est pas perturbé ; toutefois, les

usagers sont priés de respecter les consignes de circulation aux abords. Ainsi, la **vitesse** est limitée à **30 km/h** sur le tronçon qui croise la RD 15 avec l'allée de la Croix de Pélassanne et jusqu'à la sortie de piste l'iter.

Nous rappelons à chacun que l'accès à ces sites en travaux est formellement interdit au public et vous invitons à la plus grande vigilance tout particulièrement vis-à-vis des plus jeunes.



Contreforts et arcs boutants



Chantier entrée de ville nord

La nouvelle équipe municipale

Rappel des résultats du scrutin unique : Elections Municipales du 15 mars

Bureaux	1 Mairie	2 Escapade	3 M.Pagnol	4 M.Laure	5 M.Mauron	6 Pinèdes	7 Baïsses	8 Sibourg	Total
Inscrits	1 129	910	904	1 037	1 104	1 009	407	720	7 220
Votants	502	447	422	422	542	453	147	321	3 256
Abstentions	627	463	482	615	562	556	260	399	3 964
Exprimés	492	416	402	400	517	425	139	285	376
Blancs / nuls	10	32	20	22	25	28	8	36	181
Candidats									Total
Michel MILLE	405 82,32%	331 79,57%	282 70,15%	308 77,00%	421 81,43%	300 70,59%	118 84,89%	175 61,40%	2 340 76,07%
Christiane PUJOL	87 17,68%	85 20,43%	120 29,85%	92 23,00%	96 18,57%	125 29,41%	21 15,11%	110 38,60%	736 23,93%



Intervention de M. le Maire

La prise de fonctions de la nouvelle équipe municipale a eu lieu le 26 mai.

Compte tenu de l'actualité quant à l'état d'urgence sanitaire (Covid-19), la réunion s'est tenue sans public. Néanmoins, la séance a été diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Commune. L'information a été relayée sur les supports de communication (Facebook, Site Internet Mairie, Panneaux électroniques), et la presse locale était présente, à raison d'une

personne par journal.

Madame Christiane Pujol ayant démissionné de son mandat de Conseillère municipale par courrier en date du 18 mars 2020 et conformément à l'article L270 du Code électoral, c'est Monsieur Eric Ledard, en qualité de suivant de liste, qui a été appelé à la remplacer.

De plus, le 15 mars 2020, ont été élus comme conseillers communautaires Monsieur Michel Mille ainsi que Madame Christine Mortellier comme suppléante.

Retrouvez dans l'onglet "vie municipale" du site Mairie la présentation de vos nouveaux élus et leurs délégations respectives.



Conseil municipal à huis clos



Opérations de vote



Commémoration du 8 mai

Comme dans toutes les communes de France, Lançon a célébré de façon inaccoutumée ce 75ème anniversaire qui marque la fin de la deuxième guerre mondiale. Dans le respect des mesures Covid en vigueur et des directives préfectorales autorisant 10 personnes, la municipalité a rendu hommage aux victimes de ce conflit planétaire au nom de toute sa population.

Sans défilé, la cérémonie s'est donc tenue à huis clos au Monument aux Morts, en présence de M le Maire ; Lionel Tardif, 1er Adjoint et Correspondant Défense ; Julie Arias, Adjointe ; Yves Agueda, Adjoint ; Stéphane Paquet, Conseiller municipal ; Jean-Baptiste Falzon, Président des Anciens Combattants et Jean-Pierre Blanc, porte-drapeau de l'association ; Françoise Canonici, Présidente du Souvenir Français et Philippe Lainé, porte-drapeau du comité ; Jean-Louis Clément, Maître de cérémonie.

Après la levée des couleurs, M. le Maire a lu le message officiel du Président de la République :

« Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête. Aujourd'hui, nous ne

pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire. Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux (...) »

Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie. C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe. Notre combat à tous, 75 ans plus tard ».

Ont suivi l'annonce des « Morts pour la France », les dépôts de gerbes et la minute de silence. Une cérémonie sobre mais essentielle.



Commémoration de l'appel du 18 juin

La municipalité a célébré l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. La cérémonie s'est tenue dans les mêmes conditions que celle du 8 mai, à savoir dans le respect des mesures sanitaires requises, et avec les mêmes 10 personnes autorisées.



Nouveau Résident Lançonnais

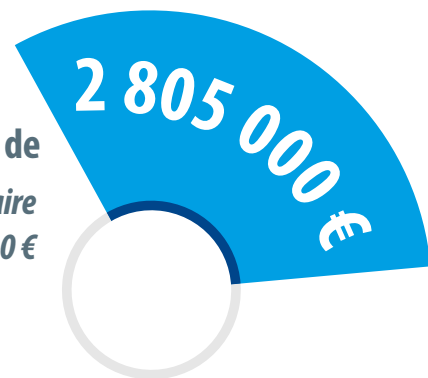
Vous êtes résident, commerçant, artisan ou entreprise nouvellement installé sur la commune au 1er octobre 2019.

Faites-vous connaître en Mairie :
protocole@lancon-provence.fr ;
04 90 42 71 27



Dossier spécial Budget 2020

Après avoir dégagé 1 500 000 € en 2018, la commune réitère en 2019 avec un excédent de fonctionnement exceptionnel de
› le résultat d'une gestion saine et rigoureuse et du report de l'excédent budgétaire dégagé sur l'opération du lotissement de Notre Dame pour 1 200 000 €



SECTIONS FONCTIONNEMENT

Dépenses :

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

› Poursuite des efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement marquée par la crise sanitaire traversée et les dépenses exceptionnelles qui s'y rattachent.

› Dépenses générales contenues à **3.500.000€**

Recettes :

› Nouvelle baisse des dotations de l'Etat : - 30 000 € par rapport à 2019 soit sur la période 2013/2020

-900.000€
toutes dotations confondues

› Fiscalité

0% d'augmentation
des taux communaux
pour la 7ème année consécutive

› Vigilance sur les régies municipales (cantines, ALSH...) affectées par la crise COVID 19

Rappel

- › Taux de la Taxe d'habitation figé par la loi à **17,89 %**
- › Taux de la Taxe pour le Foncier Bâti : **25,26 %**
- › Taux de la Taxe pour le Foncier Non Bâti : **90,12 %**

CHARGES DE PERSONNEL :

Poursuite des actions de stabilisation.
2018 : - **90 000€** / 2019 : - **60 000€** soit

-150.000€
de réduction sur deux
années consécutives

CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts d'emprunts continuent de baisser :

-30.000€

Endettement :
Baisse du montant de remboursement
des emprunts 2014-2019 de - **40 000€**

Diminution

du montant des intérêts
d'emprunts remboursés
2014-2019 de
- 125 000€

Taux d'intérêt moyen

3,96%

2,16%

2014

2019

L'excédent de fonctionnement dégagé sur l'année 2019 permet de faire un virement à la section investissement d'un montant de **1 800.000€** permettant un autofinancement des investissements

SECTIONS INVESTISSEMENT

Pas de recours à l'emprunt cette année pour financer les investissements



COVID - 19

TISSU ASSOCIATIF :

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE ET DE SES CONSÉQUENCES SUR LES PROGRAMMATIONS ASSOCIATIVES, LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ONT ÉTÉ REVUES À LA BAISSÉ CETTE ANNÉE PROPORTIONNELLEMENT AUX ÉVÈNEMENTS ANNULÉS SOIT

-150 000€

AIDE AUX ENTREPRISES



SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE À HAUTEUR DE

20.000€

AU FOND RÉGIONAL «COVID-RESISTANCE»



Environnement



Surveillance estivale des espaces naturels



Les membres bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC/CCFF), qui se sont beaucoup mobilisés pendant le confinement, notamment en soutien à la logistique du marché hebdomadaire, ont démarré désormais leurs activités « saison à risque » de patrouille et surveillance des massifs forestiers.



Sur les hauts de Calissanne

Du 1er juin au 30 septembre, et même au-delà, ils sillonnent les collines, informent et conseillent les habitants et touristes des dangers de notre climat chaud, sec et venteux; auparavant, ils avaient procédé à la vérification des barrières DFCl, citernes, pistes et

bornes à incendie, en collaboration avec les Sapeurs-Pompiers, et effectué des opérations de débroussaillage, d'abattage, arrosé les oliviers transplantés du terrain du futur collège à l'entrée du Val de Sibourg et ceux mis en jauge au-dessus des tennis.

Dépôts sauvages



Les 8 bénévoles éco-citoyens



Un acte scandaleux !

La matinée citoyenne planifiée pour le samedi 25 avril a été annulée du fait de l'état d'urgence sanitaire de notre pays.

Suite au déconfinement, le délégué à l'environnement accompagné de 4 chasseurs et 3 membres de la RCSC ont effectué, le vendredi 12 juin, sur les quartiers la Croix de Ferri, Vallon de Mélé, Vallon de Roustan, un enlèvement de décharges sauvages. Un camion du centre technique et 2 véhicules de la RCSC ont permis de récupérer environ 6 mètres cubes de bois, gravats, pneus, tuiles, éverites, et plastiques.

On observe que bien souvent ces dépôts sauvages sont issus de chantiers ; l'incivilité est un mal profond dans notre société.

Pour rappel : l'article R.633-6 du Code de l'Environnement punit d'une **amende de 68€** les contrevenants pour dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux, hors emplacements autorisés.

On aurait pu nourrir l'espoir que la crise sanitaire mondiale qui sévit depuis près de 6 mois ait sensibilisé les esprits à la situation critique de notre planète et change les comportements.

Force est de constater que ce n'est pas le cas : les actes irresponsables, le « chacun pour soi » et « après moi le déluge » sont malheureusement et tristement bien ancrés chez certains !

Transhumance

La transhumance est la migration périodique du bétail entre les pâturages d'hiver et les pâturages d'été.

Elle a pour objectif l'engraissement du troupeau mais aussi sa reproduction. Elle se pratique sur tous les continents. Cette « forme de nomadisme assagi » (Fernand Braudel), qui remonte au moins à 4 000 ans, connaît un déclin progressif en Occident au XXe siècle.

Elle a été inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en décembre 2019.

A Lançon, jusqu'au siècle dernier, la place du Champ de Mars, avec sa fontaine, était

le point de rassemblement et de départ des troupeaux pour leur longue route migratoire vers les Alpes.

Le 26 mai, cette belle tradition était de retour sur la commune. 700 ovins ont transhumé, empruntant la RD19, menés par leur berger et conformément à la convention de pâturage sur notre espace communal. Le troupeau a rejoint les alpages par camions, méthode actuelle de transhumance.



Jeunes bergers passionnés



700 têtes



Fontaine du Champ de Mars

Envie de balade

Durant l'été dans notre département, les conditions d'accès des personnes dans les massifs forestiers sont réglementées par arrêté préfectoral et peuvent l'être par arrêté municipal (du 1er juin au 30 septembre).



Le service vocal vous permettra de connaître quotidiennement les accès aux massifs forestiers.

La préfecture des Bouches-du-Rhône met également un lien à disposition des randonneurs afin de les renseigner sur les conditions d'accès aux massifs en temps réel.

Serveur vocal : 0811 20 13 13 ;

lien : www.bouches-du-rhone.gouv.fr > Actualités > 05/06/2020 Carte d'accès aux massifs forestiers des Bouches-du-Rhône



Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.

« Alerte évènement », inscrivez-vous !

Rappel du dispositif mis en place en décembre 2017 (Lettre du Maire n°10)

Cette solution permet la diffusion par sms d'informations à caractère d'urgence (risques majeurs, incendie, canicule, ...), pratique (grèves cantines et transports ...), festif et culturel (événements d'envergure).

Pour bénéficier gratuitement de ce service, il vous suffit de renseigner votre numéro de mobile (commençant par 06 ou 07) :

- soit par téléphone en composant le 04 65 33 13 01 (numéro non surtaxé)
- soit à partir du formulaire à votre disposition sur le site web de la mairie
<http://www.lancon-provence.fr/fr/alerte-sms.html>

Conformément à la législation en vigueur, vous pouvez vous désabonner à tout moment, en composant le même numéro ou via le formulaire en ligne (lien désinscription).

LE BON REFLEXE POUR ÊTRE RAPIDEMENT INFORMÉS

Je m'inscris par téléphone

04 65 33 13 01



Je m'inscris via le site Internet communal

www.lancon-provence.fr/fr/alerte-sms.html



ALERTE INCENDIE !



MON BULLETIN EST ARRIVÉ EN POINT RELAIS



VILLE DE LANÇON-PROVENCE

04 90 42 98 10 / www.lancon-provence.fr

Déconfinement

DES MASQUES POUR TOUS



Séance de distribution

La municipalité a eu la satisfaction de distribuer courant mai à chaque administré un masque en tissu aux normes Afnor, accompagné d'une notice de conseils d'utilisation optimale, dès le surlendemain de la semi-liberté de circulation autorisée par le Gouvernement.

Cette opération de santé publique a été rendue possible grâce au travail remarquable de couturières bénévoles et à l'acquisition de masques réutilisables.



Des protections pour les agents et personnels de santé

La police municipale quant à elle a continué de distribuer des équipements de protection auprès des agents de la collectivité et des professionnels de santé. En plus du stock constitué par la mairie, elle a perçu 2 600 masques chirurgicaux du Conseil départemental et 2 800 de la Région Sud.



Une seconde distribution à la population

Puis, grâce à l'action solidaire de Martine Vassal, Présidente de la Métropole et du Conseil départemental, la municipalité a

pu opérer à compter du 2 juin une seconde distribution de masques réutilisables à destination des lançonnais.



LES ERP (Etablissements Recevant du Public)



Durant la 1ère phase, seuls les accueils de l'Hôtel de Ville, de l'annexe de Sibourg et du poste de Police Municipale recevaient physiquement le public sans rendez-vous, aux horaires habituels d'ouverture. Tous les autres services assuraient leurs missions par échanges téléphoniques et courriels ;

les réceptions physiques étaient acceptées uniquement en cas de nécessité et sur rendez-vous préalable.

A compter du 8 juin, tous les services ont rouvert au public, dans le respect des mesures de sécurité.



LA MÉDIATHÈQUE DU ROULAGE

Un dépôt extérieur et un drive

Dès le 11 mai, plusieurs services ont été mis en place sur de nouveaux horaires (du lundi au vendredi de 9h à 17h) afin de permettre aux lecteurs l'accès aux nombreuses ressources dont elle dispose et redonner ainsi vie à la culture sur notre commune : le retour des documents empruntés et le « Drive du Roulage » consistant à réserver des ouvrages par téléphone, par mail ou sur le site Internet de la médiathèque, avec un retrait planifié.



Suivi de la gestion du drive

Une réouverture progressive

Puis, à compter du 10 juin, la médiathèque a rouvert ses portes au public les **mercredis** et **vendredis** de 13h30 à 17h dans le respect des dernières recommandations émises par les autorités compétentes*, tout en maintenant son drive et les retours selon les mêmes procédures mises en place lors de la phase 1 de déconfinement.

Quant à la diffusion du « Culture Com au fil des jours » sur Facebook et sur le site de la Mairie qui a débuté le 1er avril, elle a été maintenue jusqu'à la semaine de réouverture.



Préparation des documents réservés

Pour cet été

Dès le 1er juillet et durant les mois de juillet et août, la médiathèque ouvre au public 3 jours par semaine :

- le **mardi** de 15h à 19h,
- le **mercredi** de 14h à 19h
- le **vendredi** de 15h à 19h.

Et pour la rentrée

L'équipe du service culture et patrimoine finalise la programmation culturelle de la rentrée qui sera comme toujours riche et variée (conférences, expositions, spectacles...). Nous vous tenons informés.

*Plusieurs consignes sanitaires sont à respecter, pour plus de détails, nous vous invitons à contacter la médiathèque ou à consulter le site Internet de la Mairie

Tél. : 04 90 42 98 30 /
mediathequeduroulage@lancon-provence.fr -
www.lancon-provence.fr



Organisation Covid

LE FOYER ESCAPADE

Les nombreux adhérents, fervents amateurs des activités proposées par les bénévoles de l'Entraide, étant un public fragile, ils ne pourront pas réintégrer le foyer qui restera fermé jusqu'à la rentrée de septembre.



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Les salles communales

Les clubs culturels et sportifs en espace clos demeurent fermés, comme toutes les activités empêchant l'application des mesures de

distanciation, et ce jusqu'au 28 juin, date à laquelle un nouveau protocole sera présenté par les instances de l'Etat.

La piscine municipale

Non pourvue des équipements d'hygiène requis, elle reste fermée au public jusqu'à fin juin. En juillet et août, elle demeurera fermée

si les mesures de sécurité imposées ne sont pas allégées.

LES CRÈCHES ET ÉCOLES COMMUNALES



Une première décision

Faisant suite à une réunion (5 mai) avec le Sous-Préfet, l'Agence Régionale de Santé, l'Education Nationale et les Maires du territoire, M. le Maire avait annoncé lors de son intervention vidéo du 6 mai qu'il n'y aurait pas de réouverture des crèches et écoles maternelles et élémentaires avant la rentrée de septembre.

Cette décision était guidée également par les recommandations du conseil scientifique, préconisant 4 mois d'observation prudente du virus.

Une progression pour les écoles

Or, consciente des enjeux pour les enfants et les familles et en concertation avec l'Education Nationale, la municipalité a décidé finalement de rouvrir ses 6 écoles à compter du jeudi 11 juin, selon un planning établi propre à chaque école réalisé par les directrices et les enseignant(e)s.

Ainsi, pas moins de 530 jeunes lançonnois ont pu retrouver les bancs de l'école, soit 47 % des effectifs scolaires totaux de la commune. En raison du taux d'encadrement obligatoire dans le cadre du respect du protocole sanitaire (directives gouvernementales) le périscolaire n'a pu en revanche être assuré et ce malgré la présence de la totalité des agents d'animation communaux.

C'est au final 300 enfants que les équipes Education Nationale, soutenues par celles de la ville, accueillent quotidiennement et ce dans le respect du protocole sanitaire Education Nationale..



Une lente amélioration pour les crèches

Concernant les crèches, les 2 structures municipales ont rouvert de manière concomitante dès le 15 juin, dans le strict respect du protocole sanitaire lié à la petite enfance.

Conformément aux directives étatiques, seuls les enfants des familles relevant des groupes A ou B sont accueillis et ce dans la limite des places disponibles. L'application du protocole sanitaire fixe l'accueil quotidien à 30 places aux Pinsons et à 10 places aux Zébulons.



LES CENTRES AÉRÉS

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) devaient être limités en nombre d'enfants, destinés à ceux des personnels prioritaires déterminés par l'Etat.

Un roulement pour servir le plus grand nombre

Toutefois, à la date du 5 juin, la municipalité a décidé d'ouvrir un ACM / ALSH déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) durant les 8 semaines de l'été 2020. Elle a validé le maintien du même nombre d'agents d'animation que lors de l'été 2019, avec un pic de 136 enfants accueillis.



Le maintien en l'état depuis le 12 mai 2020 du protocole sanitaire validé par la DDCS fixe à 54 le nombre d'enfants accueillis simultanément. L'accueil se fait à l'école Moulin de Laure en raison des travaux d'extension du réfectoire de l'école des Pinèdes.

L'objectif municipal premier reste d'offrir des moyens de garde aux professions nécessaires à la crise conformément aux décrets gouvernementaux en vigueur, mais le nombre de places disponibles permet à d'autres familles lançonnoises d'accéder à des jours de garde.

Vers un été en sommeil

De nombreuses manifestations estivales n'ont pu être envisagées, compte tenu de l'état d'urgence renouvelé par le Gouvernement jusqu'au 10 juillet.

En effet, ces événements nécessitent de nombreux mois de préparatifs, des partenariats préalables avec intervenants et intermittents du spectacle ; il était donc risqué, voire impossible pour les organisateurs

d'engager des frais et de longs mois de travail devant tant d'incertitudes.

A ce jour, seule la fête votive de la Saint-Symphorien est programmée (sous réserve) pour le week-end des 22/23 août.

LES MARCHÉS



Emplettes sereines

Le marché hebdomadaire

Il accueille depuis la sortie du confinement l'ensemble des exposants titulaires, qu'ils soient alimentaires ou non. Les personnes qui s'y rendent sont invitées à respecter les gestes barrières et du gel hydroalcoolique est

à disposition à l'entrée. Le marché est toujours ceinturé par des barrières de sécurité, avec un sens de circulation. Désormais, il va de la bonne volonté de chacun de respecter les gestes barrières.



Le marché Producteurs

Il a repris le 6 juin sur la place du Champ de Mars. Vous y retrouvez chaque samedi de 9h à 12h et jusqu'au 25 juillet inclus vos producteurs habituels (viandes, fromages, fruits & légumes) mais également des nouveautés : coquillages, oeufs, ...

Nous vous rappelons que les gestes barrières doivent être respectés pour son bon déroulement.



➤ **Soulignons l'aide bénévole de membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC / CCFF) en appui logistique aux agents et policiers municipaux**, pour le bon déroulement de ces deux marchés, principalement pour le respect de la distanciation.



DANS LE RÉTRO-COVID

Administratif et Politique

La continuité des services

Dès avant le 16 mars, date officielle du confinement et de fermeture des établissements recevant du public (ERP), tout a été mis en œuvre pour assurer une totale continuité des services à la population : traitement des appels téléphoniques et des courriels adressés à l'ensemble des services.

Cette anticipation, poursuivie par un travail à distance, a permis d'assurer une continuité de service public, de fournir et relayer une information continue et précieuse à chacun selon sa situation : salarié, entrepreneur,

commerçant, artisan, profession libérale, demandeur d'emploi, retraité, administré, écolier ...

Dans le respect des mesures barrières, la Police Municipale a poursuivi ses missions de terrain : surveillance, sécurisation des biens et des personnes, informations ... ; le CCAS a dirigé une veille permanente pour les aînés avec le renfort d'agents ; le Centre Technique, quant à lui, a assuré l'entretien de notre commune et la logistique nécessaire aux différents besoins liés au Covid.



Le service attractivité

Les Elus à vos côtés

Les élus ont assuré une veille permanente envers les administrés durant toute la période du confinement et au-delà : pour apporter une réponse immédiate à chaque questionnement ; pour solutionner le cas par cas ...

Durant les premières semaines, en charge de la gestion de l'accueil téléphonique, ils ont pu correspondre 7 jours sur 7 avec les Lançonnois.

Puis, tout en gardant un contact quotidien, ils ont partagé ce lien les week-ends pendant que les agents reprenaient le standard en semaine.

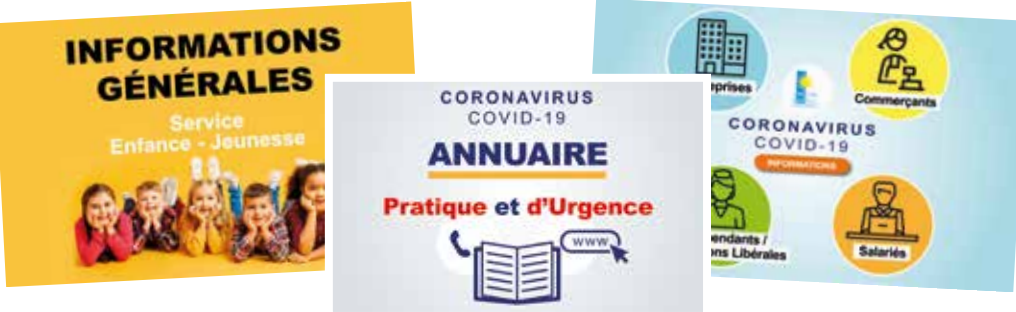
Les échanges permanents élus/administrés/agents ont servi une actualité ininterrompue essentielle pour tous.

La communication, outil indispensable

La communication a été plus que jamais incontournable en cette période inédite. Une communication pour tous et sur tous les fronts : solidarité, aides aux entreprises et producteurs, relais quotidien des mesures

gouvernementales, territoriales et partenariales, informations utiles...

«Traquée» sans relâche, l'actualité a bénéficié d'une diffusion immédiate pour la meilleure information de tous.



Visite du nouveau Préfet de Police

Emmanuel Barbe, nommé Préfet de Police des Bouches-du-Rhône en Conseil des Ministres le 5 février dernier, a été officiellement installé dans ses fonctions à Marseille le 24 février.



Une visite de terrain

Le 2 mai, il est venu en visite à Lançon, à la découverte de notre territoire, mais surtout pour une prise de contact avec la population isolée par le confinement. Il a été accueilli par M. le Maire et le Commandant de la brigade de gendarmerie Salim Ben Belgacem.



Un contact apprécié

Vidéos de M. le Maire

Soucieux de garder le lien avec ses administrés, M. le Maire s'est adressé à eux par le biais de vidéos.

Le **31 mars** d'abord, au 14ème jour du confinement.

Il revenait sur l'ensemble des dispositifs spéciaux mis en place depuis le début du confinement et concluait par ces recommandations :

«Je vous invite à être particulièrement vigilants et respectueux des consignes de sécurité, le confinement étant essentiel à la non saturation de nos hôpitaux. La solidarité est primordiale, pour l'échange d'informations, pour vous préoccuper de vos voisins, des plus fragiles, des plus isolés, Je compte sur chacun d'entre vous, sur chacun d'entre nous».

Le **21 avril** ensuite, au 36ème jour de confinement, suite aux annonces du Président de la République.

Après un rappel des mesures mises en place depuis plus d'un mois, et la présentation de celles qui ont suivi, M. le Maire s'est dit dans l'attente de précisions du gouvernement quant à la réouverture progressive des crèches et écoles, s'interrogeant sur la définition de l'essentiel.

Puis le **6 mai**, au 51ème jour de confinement, après la divulgation des dates clés de la sortie progressive de confinement.

M. le Maire tenait essentiellement à informer les Lançonnois de sa décision à ne pas rouvrir les crèches et écoles maternelles et élémentaires, déterminé à ne pas exposer les enfants mais aussi leurs familles, le personnel enseignant et communal, à des risques encore trop méconnus.

Il a évoqué la question des masques, remerciant pour l'occasion les couturières bénévoles de la commune.

« Pour conclure, j'aurais une pensée pour tous les personnels soignants, de la commune et de France, pour leur dire toute notre reconnaissance, mais aussi vous demander à chacun d'entre vous, chers amis, d'être prudents ; vous savez que le virus est toujours là, plus sournois que jamais, vous savez ce que l'on risque, nos personnels soignants font face avec difficulté, mais avec beaucoup de courage et de sacrifice, ne leur compliquons pas la tâche, soyons responsables, et prenez soin des autres ! »

Le **11 mai**, au 1er jour du déconfinement, M. le Maire s'adressait à ses concitoyens pour leur annoncer avec satisfaction une distribution de masques réutilisables pour chacun.

Le **20 mai**, M. le Maire présentait ce que sera l'été à Lançon privé de ses grandes fêtes conviviales.

Le **11 juin**, M. le Maire annonçait la réouverture des écoles, crèches, garderies, et exposait ce que seraient les festivités estivales.



La chaîne YouTube Mairie

Elle a été un outil de communication sans précédent pendant la période de crise, en complément des réseaux sociaux communaux sans cesse actualisés. Toutes les vidéos de M. le Maire s'adressant à ses concitoyens y figurent. Les derniers conseils municipaux de mai et

juin, se déroulant à huis clos, ont été diffusés en direct et sont visionnables.

Parmi les tout premiers, on retrouve la fête des 900 ans du château et le lancement de la souscription pour la restauration de l'église Sainte-Julitte.

Le Culture Com' au fil des jours

La crise sanitaire qui a frappé le monde entier a imposé à la France une situation inédite de confinement qui allait perturber nos vies, nos repères, jusqu'à l'éducation de nos enfants.

Coupés les uns des autres, la communication dématérialisée a pris le pas dans nos modes d'échanges, ce dans une volonté de rester informés dans un premier temps, mais également d'échanger, de s'instruire, puis enfin de se divertir.

Le Service Culture qui depuis sa création trouve son inspiration dans l'actualité, les tendances du moment, a surfé sur cette vague et proposé dès le 1er avril des posts journaliers à destination du grand public sur la page Facebook de la Mairie et relayés sur son site web.

A l'image de la programmation riche et variée proposée tout au long de l'année à la médiathèque et sur la commune, les agents du service culture ont sélectionné pour vous chaque jour des liens pour vous accompagner dans cette période particulière.

Ils ont parallèlement poursuivi leur réflexion concernant la programmation du second semestre débordant même sur 2021. Nous avons d'ailleurs le plaisir de vous annoncer que la ville organise, comme chaque année, son concours de peinture. Pour cette 25ème édition, le thème choisi est « Les années folles, voir et être vu ». Vous trouverez le règlement et la fiche d'inscription sur la page Culture du site Internet de la Mairie ainsi que prochainement, tous nos événements à venir.

A Lançon, la culture ne s'arrête jamais !



Le coaching sportif

A compter du 28 avril, plusieurs associations ont lancé leurs vidéos de coaching sportif sur les réseaux municipaux, avec le soutien de l'Elu délégué Sébastien Gros, en collaboration avec le Service Sports.

A raison de deux soirs par semaine, les mardis et jeudis, à 18h, les Lançonnois ont ainsi pu s'adonner à des activités physiques diverses, tout en restant à la maison : fitness (Lançon Fitness), salsa (Fit & Latino Mouvement Lançon), gymnastique rythmique (Lançon GR), renforcement (Lançon Sporting Club)

Merci aux clubs pour leur implication, qui ont permis aux Lançonnois de garder forme et bonne humeur pendant leur confinement.



Veille municipale pour les personnes à risque

Sous la responsabilité du Maire, le CCAS est détenteur d'une liste confidentielle de personnes dites à risques, âgées, isolées, fragiles, en situation de handicap ; liste actualisée annuellement par la démarche volontaire des personnes elles-mêmes ou d'un proche avec leur accord.

Dès le 13 mars, les agents du CCAS ont donc contacté les 150 personnes inscrites sur ce registre. Fin mars, leur nombre est passé à 166. A compter du 17 mars, par le renfort de quatre agents municipaux volontaires auprès du CCAS, une veille sociale élargie a permis d'étendre les appels téléphoniques à la majorité des personnes de plus de 65 ans.

Ce sont donc près de 800 Lançonnois(es) qui ont reçu les appels bienveillants des agents, deux à trois fois par semaine.

Fin mars, on pouvait comptabiliser plus de 2 200 appels téléphoniques. Chacun avait pour but de s'assurer de l'état de santé de la personne, de son niveau d'autonomie, de la présence de famille ou d'amis à proximité, de ses besoins en courses ou médicaments, tout en communiquant les informations et actualités du moment (commerces disponibles, rappel des consignes sanitaires, attestation de sortie...) et les différents numéros de plateforme d'écoute et de soutien psychologique.

Puis, pour répondre aux propositions d'aides de nombreux bénévoles et compléter ses actions, la municipalité a mis en place une plateforme spéciale de contacts aidants/aidés intitulée « entraïdons-nous ».



Les agents de la plateforme de veille

Accueil des enfants des personnels de santé

Les enfants de soignants, et par la suite du personnel médico-social, ont été accueillis dès le début du confinement au groupe scolaire des Pinèdes, par les enseignants et aux horaires scolaires ; ces derniers ont été relayés pendant la pause méridienne (de 11h30 à 13h30) par les agents municipaux d'animation.

Les animateurs ont également assuré l'accueil des enfants en ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) les mercredis ainsi que pendant

les vacances de Pâques, en fonction des demandes des parents.

Les différents groupes ont pu pendant ces temps réaliser une fresque murale, des banquettes pour l'école à partir de palettes ou encore des messages de remerciements aux soignants.

Les effectifs moyens étaient de 2 à 8 enfants présents.



Activités de plein air

Plateforme « entraïdons-nous »

Afin d'organiser la solidarité, la commune a rapidement lancé sa plateforme numérique « Entraïdons-nous », destinée à mettre en contact les Lançonnois prêts à aider d'une part et ceux dans le besoin d'autre part.

M. le Maire avait à cœur de renforcer les actions déjà entreprises par la municipalité et individuelles, en proposant un outil numérique simple d'utilisation pour faciliter l'expression

d'une solidarité déjà diversement mobilisée. Le principe de fonctionnement de ce réseau, simple et bénévole, a permis d'apporter aux personnes isolées ou en situation de handicap les aides de première nécessité :

courses alimentaires et domestiques, devoirs à distance, impression d'attestations de sortie, conversation à distance, autres (promenade d'animaux domestiques, ...).



Équipements de protection

La police municipale a délivré, dès le 18 mars, du matériel de protection aux personnels soignants, associations en faveur des personnes fragiles, laboratoire, pharmacies, etc..., sur rendez-vous, tous les matins des jours ouvrables dans ses locaux. Les premières dotations, issues d'un stock municipal, ont été renforcées courant avril par celles du Conseil départemental et de la Région Sud.

Au 27 avril, près de 4 000 masques et 1 300 gants étaient distribués : 700 pour les médecins ; 450 pour les infirmiers ; 200 pour le laboratoire ; 450 pour les pharmacies ; 500 pour les structures accueillant des personnes fragiles ; 220 pour les commerces ; 1 300 pour les fonctionnaires territoriaux ; 100 divers.

A la sortie du confinement, les chiffres étaient de : 6 350 masques distribués et 1 700 gants ;

900 pour les médecins (et assimilés) ; 800 pour les infirmiers ; 320 pour le laboratoire ; 500 pour les pharmacies ; 500 pour les structures accueillant des personnes fragiles ; 220 pour les commerces ; 3 000 pour les fonctionnaires territoriaux ; 110 divers.



Centre Covid

Le 31 mars, à l'occasion de son intervention vidéo, M. le Maire annonçait l'ouverture d'un centre Covid au gymnase du complexe sportif Marcel Pagnol.

Impulsée par les professionnels de santé de la commune, cette démarche visait à assurer une sécurité sanitaire optimale, désengorger les cabinets médicaux, éviter la circulation du virus dans les salles d'attente des médecins et préserver le corps médical ainsi que les patients.



Soutenu en logistique par la municipalité, ouvert sur rendez-vous du lundi au samedi, ce centre est resté opérationnel après sa mise en sommeil en raison de son bienheureux manque de fréquentation.

Commerces locaux



En prenant soin de mettre en place les mesures barrières, en adaptant leurs horaires et conditions d'ouverture parfois, les commerçants lançonnois ont tout mis en œuvre pour permettre à la population de se ravitailler en produits de première nécessité, sans interruption et le plus complètement possible, durant cette crise inédite.

Ils ont aussi grandement contribué à la chaîne de communication, en permettant à la municipalité un dépôt papier régulier des informations les plus essentielles à destination de la population.

Producteurs / Agriculteurs

Ne pas laisser pourrir le fruit de longs mois de travail ; ne pas laisser les consommateurs dans le besoin alimentaire ; les producteurs et agriculteurs locaux se sont organisés pour fournir paniers et colis de victuailles, sur commande ou sur rendez-vous préalable : sous forme de drive, de livraisons groupées, d'événements improvisés...

La place du Champ de Mars, espace public mis gracieusement à leur disposition, a été le lieu de rendez-vous principal, à heures prédéfinies, de ces ventes inhabituelles, offrant paradoxalement un instant privilégié d'échanges conviviaux.



Marché hebdomadaire

A la publication du décret 2020-293 du 23 mars 2020, les marchés ont été interdits de façon générale.

Le positionnement politique du Maire a été de décider, en dépit des interdictions préfectorales, de maintenir le marché ouvert afin de permettre aux habitants de se ravitailler, tout en appliquant les mesures de sécurité adaptées. Seuls les exposants en denrées alimentaires étaient présents, dans un espace clos.



Confection de masques tissu



La municipalité a mis en place à la mi-avril une vaste opération de fabrication de masques réutilisables. Elle a lancé un appel à toutes les bonnes volontés maîtrisant les travaux d'aiguilles et désireuses de s'allier à ce généreux effort collectif. A cet effet, elle a assuré la mise à disposition des fournitures nécessaires, livrées au domicile des bénévoles: tissu normes Afnor 100% coton 150 g, élastique, tutos et patrons.

Encadré d'une logistique rigoureuse (barriérage, sens de circulation, surveillance policière, distanciation), il s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles, grâce à l'entière collaboration des commerçants et la belle discipline des consommateurs. Notons également le renfort sécuritaire apporté par les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile. Ce strict respect des mesures de sécurité a permis d'aboutir à une ouverture officielle.

Encadré par des élus et des agents municipaux, cet atelier comptait début mai plus de cinquante « petites mains », qui avaient déjà confectionné 800 masques en tissu, destinés aux personnes prioritaires (professionnels de santé, personnes fragiles).

Au total, ce sont 4 000 masques qui ont été fabriqués et distribués.



Collectes de sang

Parce que le don de sang est toujours précieux, l'EFS (Etablissement Français du Sang) a pu maintenir sa collecte le 16 avril dernier, en appui de l'association lançonnaise (Amicale pour le Don de Sang Bénévole), et le soutien logistique de la municipalité.

Réalisée sur rendez-vous préalable individuel et dans le respect des mesures barrières en vigueur, cette collecte a permis d'enregistrer 56 prélèvements (dont 4 nouveaux) sur les 70 personnes inscrites.

La suivante du 15 juin était planifiée dans les mêmes conditions de sécurité sanitaire, soit sur inscription préalable,



avec un accueil d'une douzaine de donneurs par roulement : 4 en consultation médecin, 4 en prélèvement, 4 en collation. 79 personnes se sont présentées, 73 poches ont été réalisées, dont 8 nouveaux dons.

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées dans ces conditions particulières, satisfaite des bons résultats enregistrés grâce aux donateurs.

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 13 août.



Messages et hommages aux soignants



- > Les élèves des écoles de la commune, en télé-classe, ont imaginé et créé avec leurs enseignants des messages de remerciements adressés aux soignants.
- Un bel élan de douceur et de bienveillance ... Merci aux enseignants, aux familles et aux enfants pour ce soutien partagé.
- > Un couple de Lançonnais a composé et chanté une mélodie qui a été diffusée sur Facebook.
- > Le Tennis Club a réalisé un film également relayé sur Facebook.



- > Des témoignages de toutes sortes étaient visibles et/ou audibles aux quatre coins de la commune : concerts de casseroles et de voix à 20h, drapeaux accrochés aux façades, dessins sur panneaux devant les maisons ...
- > La municipalité a fait réaliser une bache pour exprimer ses remerciements à tous ces personnels ; elle est visible sur le parvis de l'espace Marcel Pagnol, accrochée depuis le 1er juin.



Gratitude

La municipalité a tenu à remercier vivement tous les citoyens qui ont permis aux personnes fragiles et à la population lançonnaise en général, de traverser cette période de turbulence qu'a été le confinement, le plus sereinement possible. A cette fin, elle a affiché haut et fort sa gratitude, à l'aide d'une

bache visible sur la façade de l'espace Marcel Pagnol, qui cite : professionnels de santé et organismes rattachés, forces de sécurité, commerçants, agriculteurs, partenaires, institutions, bénévoles, tous ceux qui ont assuré le maintien des missions essentielles, chacun pour sa solidarité.



Retour sur l'actualité d'avant-covid

Sécurité et prévention

Dans le cadre de la mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) sur la commune, un diagnostic local de sécurité (DLS) est nécessaire à la tenue de la première séance plénière présidée par M. le Maire.

Seront présents également lors de cette séance MM. le préfet, le procureur de la République, les responsables des services de l'Etat ainsi que des partenaires composés d'organismes publics et privés.

A cette fin, dans le courant de l'été 2019, un résumé présentant dans les grandes lignes la situation de la commune et nos attentes a été proposé au Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, domicilié à Aix-en-Provence et chargé, entre autres choses, de l'élaboration de diagnostics locaux de sécurité.

Le Collège Coopératif est un établissement

d'enseignement, en formation continue, en travail social et animation ainsi qu'en études, recherches et évaluations, mais aussi bureau d'études pour la réalisation de diagnostics.

Au mois d'octobre 2019, nous avons appris que notre sujet avait été retenu et choisi par un groupe de cinq stagiaires, en formation de diplôme d'état d'ingénierie sociale auprès du Collège Coopératif.

Durant les tout premiers mois, ces derniers ont réalisé un cahier des charges répondant aux requêtes du commanditaire, à savoir la commune.



1er comité technique

Ils ont présenté leur travail lors du premier comité technique qui s'est réuni le 30 janvier dernier en mairie, en présence de M. le Maire, de Mme Arias Adjointe déléguée au protocole et au CLSPDR, du Commandant de la brigade de gendarmerie de Lançon-Provence, des responsables de services municipaux, des membres des participations citoyennes et des comités d'intérêt de quartier, des associations de parents d'élèves, ...

Des échanges fructueux et constructifs ont émergé de l'ensemble des participants et toutes les personnes présentes ont pu s'approprier le travail accompli.

De cette étape préalable découleront d'autres réunions, sous forme de groupes techniques opérationnels, basées autour des quatre axes fixés par la stratégie nationale et déclinés en stratégie territoriale.

Ces quatre axes sont : les jeunes exposés à la délinquance ; la prévention des violences faites aux femmes, des violences intra-familiales et l'aide aux victimes ; la tranquillité publique ; et enfin la radicalisation.

Enfin, un comité de pilotage, composé des personnes chargées de décision, viendra valider tout le travail effectué en amont.



Aménagements ...

... transports : des abris-bus sécurisés et protégés

Le déploiement des abris-bus avec luminaires a commencé sur l'ensemble de la commune: au hameau des Baïsses; au rond-point de la Mourguette (de chaque côté de la chaussée, sécurisés par quai bitumé et avec étude en cours au Département et à la Mairie d'un îlot central pour la fin de l'année) ; aux quartiers Ratonneaux et Puits de l'Olivier (avec quai); au rond-point Marcel Pagnol (avec étude en cours auprès de la Métropole pour la réalisation d'une gare routière en 2021).



RD19 rond-point de la Mourguette

... à Sibourg



boulevard des Oliviers

* Les oliviers retirés pour permettre l'aménagement du site de la future plaine sportive du collège ont été replantés à Sibourg. Ce sont en tout 71 arbres qui ornent désormais l'entrée du quartier, qui porte ainsi bien son nom (boulevard des oliviers).

* Les abords du pont enjambant l'autoroute et menant à Sibourg ont été débroussaillés par les Sapeurs-Forestiers, permettant ainsi une totale visibilité pour les automobilistes.

... en entrée de ville

L'entrée de ville en arrivant du giratoire des Portes de Lançon (RD19) a été matérialisée par un aménagement de tendance tout à fait provençale : un muret en pierres réalisé par

une entreprise lançonnaise, orné du nom de la commune ouvragé par un artisan ferronnier local. L'équipe municipale des espaces verts assurera la végétalisation de cet agencement.



Entrée de ville sur RD19

... aux Pinèdes



* Une dizaine de potelets ont été implantés aux abords de l'école des Pinèdes, sur les trottoirs devant les passages piétons, afin d'éviter l'arrêt des véhicules et sécuriser ainsi enfants et parents lors des allers et venues.

* Les grilles du parc de jeux municipal des Pinèdes ont été réparées par les agents communaux, suite à un nouvel acte de vandalisme.

Eductour oenotourisme

Le mardi 10 mars, à l'initiative de la municipalité et en partenariat avec Provence Tourisme, Lançon-Provence a accueilli un groupe de 21 personnes, dans le cadre d'un « Eductour Oenotourisme »

**PROVENCE
TOURISME**

Cette visite, qui s'adressait aux professionnels du tourisme et de l'événementiel, mais aussi à la presse locale et régionale, aux influenceurs du monde entier, et aux administrations de notre région, avait pour but de faire découvrir nos châteaux et domaines exceptionnels ainsi que leurs offres oenotouristiques.

Après les visites des Domaines Saint-Savournin et La Cadenière, les participants ont pu apprécier les vins de nos coopérateurs servis au cours du déjeuner. L'après-midi fut consacré à Château Calissanne puis Château Virant.



Instant dégustation

Chacun se souviendra de cette belle journée de découverte de notre terroir et de ses beaux produits. Tous ont loué l'accueil authentique, chaleureux et généreux qu'ils ont reçu au cours de la journée.

Un grand merci aux participants de ce groupe ainsi qu'à Provence Tourisme pour avoir accepté d'organiser cet accueil professionnel.



Visite d'un domaine



Vignoble du terroir lançonnois



Visite d'un domaine

Producteur de produits déshydratés bio et locaux – **Séchoirs de Provence**, chemin des Sabouillons

Autres commerces éco-responsables : Douce Pousse (safran) chemin de La Barben – les AJT du bocal (vrac), rue Conseiller de Trets



Nouveau

Retour sur Les 20 ans de la Médiathèque

Il y a 20 ans et plus exactement le 25 mars 2000, la Médiathèque du Roulage ouvrait officiellement ses portes.

Retour sur le chantier

La Médiathèque a été édifée dans les écuries de l'ancien Hôtel de Roulage de Marius Alexis. Autrefois, ce relais offrait aux voyageurs le gîte et le couvert à toute heure, ainsi que des chevaux utilisés pour les diligences du relais des postes jusqu'en 1938. Le boulevard Victor Hugo était véritablement un grand axe dans les années 30.

Le gros œuvre des bâtiments a débuté en octobre 1998 et s'est poursuivi en 1999. Les finitions et l'aménagement intérieur ont été peaufinés durant l'hiver 1999/2000. Sa surface totale est de 1 007m².

L'originalité architecturale tient au fait que les architectes ont conservé la structure de l'enceinte de l'ancien hôtel.

Un partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence a permis en 2017 de décorer les murs extérieurs de textes issus d'ateliers d'écritures auxquels ont participé les usagers.

Un lieu de culture, de rencontres et d'échanges

La configuration des espaces est conçue aussi bien pour la lecture que pour des expositions d'art, des conférences, des ateliers et des concerts intimistes.

L'équipe de la médiathèque comprend 4 agents en poste et deux bénévoles.

Aujourd'hui, plus de 20% des Lançonnois sont des adhérents actifs*. Ils empruntent au total près de 30 000 documents par an.

A Lançon, l'inscription et le prêt sont **gratuits**, de même que les accès aux diverses manifestations. Ces dernières années, la médiathèque s'est enrichie de nouveaux services :

- la mise en ligne du catalogue (mediatheque.lancon-provence.fr) que les usagers peuvent consulter depuis chez eux et où il est également possible de réserver des documents et de vérifier son compte (liste des prêts, date de retour...),
- un accès Wifi public,
- la création d'une « grainothèque » qui permet à ceux qui le souhaite d'échanger et de partager graines et semences (actuellement suspendue).

La programmation culturelle est riche et variée. On peut la retrouver dans le semestriel « Culture Com ».



Année 1999 : un chantier d'envergure, un patrimoine valorisé



La soirée anniversaire



Programmation des 20 ans de la Médiathèque

A l'occasion de cet anniversaire, le service Culture a souhaité proposer au public une programmation plus concentrée avec, du 29 février au 7 mars, 5 événements culturels représentatifs de ce qui est organisé tout au long de l'année (atelier, conférence, spectacle, rendez-vous philo et concert).

L'exposition « Rétrospective de la création de la Médiathèque à nos jours » a présenté au public l'évolution du chantier et quelques événements de ces 20 dernières années au travers de photographies.

Une soirée tout particulièrement festive et conviviale s'est déroulée le 7 mars avec la venue du Groupe Malo. Elle a fait salle comble.

Le public et les invités ont été accueillis avec une boisson pétillante d'un producteur lançonnois, qui a été fort appréciée.

Ils ont ensuite pu écouter des reprises de Brassens interprétées par Malo et découvrir des créations de ce même groupe.

La bonne ambiance était bien présente et le public n'a pas hésité à participer et à donner de sa voix sous la direction de Jérôme, le fondateur du groupe.

La soirée a été clôturée par un apéritif dinatoire 100% lançonnois qui a ravi les papilles des convives.



Pêle-mêle d'une riche programmation

Informations pratiques (hors situation de crise)

Horaires de septembre à juin : mardi de 15h à 19h ; mercredi de 14h à 19h ; vendredi de 15h à 19h ; samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Horaires en juillet et août : mardi de 15h à 19h ; mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; vendredi de 15h à 19h ; samedi de 9h à 12h

S'inscrire, c'est facile ! Présentez une pièce d'identité et un justificatif de domicile et complétez un formulaire d'inscription (sur place ou à télécharger sur www.mediathèque.lancon-provence.fr)

*Emprunteur actif : usager ayant emprunté au moins un document dans les 12 derniers mois)



Le Tennis Club en pleine effervescence

Un vent nouveau souffle sur le TC Lançon avec un effectif doublé au conseil d'administration dans la continuité de sa culture familiale et une dynamique pleine de promesses.

L'école de tennis, véritable moteur du club

Aujourd'hui, l'école de tennis joue son rôle de découverte à travers le développement de la motricité pour les plus petits à partir de 4 ans, à la compétition pour les âges plus avancés. La mise en place d'un suivi personnalisé de l'enseignement nouvellement créé permet

aux parents de mesurer l'évolution des enfants. La compétition n'est pas en reste avec les résultats obtenus par certains enfants, comme Lina Bouchet (championne départementale 9 ans), Chiara Canton et Tristan D'Introno Favier.

Le Tennis Club retourne à l'école

Le TC a mis en place une action bénévole de découverte du tennis dans les écoles de la commune. A l'instar d'autres sports, le tennis

n'est pas pratiqué à l'école. Au total, ce sont 300 enfants qui bénéficient de cette découverte ludique du tennis.



Jeux gagnants pour le TC Lançon

Le TC Lançon à l'honneur

Bernard Giudicelli, président de la FFT, a récemment honoré le club pour l'organisation de matchs libres. Cette distinction reconnaît le travail des moniteurs et l'implication du club dans le paysage tennistique avec plus de 100 matchs organisés dans les catégories jeunes.

Émilie Loit (27e joueuse mondiale en 2004) a réalisé un reportage vidéo dans notre club pour la FFT. Enfin, un projet d'embellissement et de sécurisation du club est à l'étude pour un accueil encore plus convivial.

Sportifs en plein air

Certains clubs, pour qui les accessoires de sport étaient possiblement transportables, ont pu reprendre leur activité début juin, en investissant les espaces de plein air communaux.

C'était le cas pour : Lançon Fitness sur le parvis et la pelouse de Marcel Pagnol ; le yoga, le judo, la G.R., le training et l'Eveil & Sport au parc municipal en horaires décalés ; la salsa/zumba sur le parvis de Sibourg.

D'autres associations ont pu reprendre possession de leur terrain : la Boule lançonnaise au boulodrome ; le Tennis et le Ball trap chacun sur son lieu d'activité respectif.



Lançon Fitness



Lançon GR

Agenda des manifestations



25^{ème} édition concours de peinture

Exposition: du 25 septembre au 16 octobre
Médiathèque du Roulage

La ville organise, comme chaque année, son concours de peinture. Pour cette 25ème édition, le thème choisi est :

« Les années folles, voir et être vu ».

Vous trouverez le règlement et la fiche d'inscription sur la page Culture du site Internet de la Mairie, à la médiathèque et à l'Espace Marcel Pagnol.

A Lançon, la culture ne s'arrête jamais !

Fête de la Libération

Samedi 22 août, à 10h30

La commune célébrera la libération de son territoire, dans une formule toutefois allégée cette année. En effet, la présence du Capitaine Monika Stoy, Présidente de l'association dépositaire des traditions de la 3ème Division d'infanterie de l'Armée des Etats-Unis d'Amérique, ne sera pas possible, de même que le survol du Noratlas.

Un défilé de véhicules d'époque et de figurants accompagnera tout de même cette commémoration, permettant de préserver son caractère festif.



Fête votive de la Saint-Symphorien

Du 21 au 24 août

Le Comité des Fêtes Les Mourguettes et la municipalité proposeront une bulle d'insouciance et de réjouissances aux Lançonnais, grâce au programme en préparation : fête foraine, manèges, attractions, orchestres, restauration, buvette, sardinade ...

Le traditionnel aioli dominical réunira les gourmets à l'ombre des platanes, après l'apéritif offert à la population.

Cette manifestation aura lieu sous réserve des contraintes sécuritaires du moment.

Forum des associations

Le forum de la rentrée des associations lançonnaises se tiendra le samedi 5 septembre, place du Champ de Mars.

Renseignements : 04 13 29 02 02 ; associations@lancon-provence.fr

État-civil

Reprise des Mariages et des Pacs

Ces cérémonies sont de nouveau possibles, avec toutefois un nombre de personnes limité à 10 dans la salle des mariages. Les dépôts de dossier se font sur rendez-vous.

Naissances

• Emma D'ORSO	le 12 octobre
• Evan ENSERGUEIX	le 8 janvier
• Léonie BONNIER	le 13 janvier
• Loucas MORENO	le 14 janvier
• Adam YOUTTIN	le 22 janvier
• Samuel SIGNORY	le 25 janvier
• Callie CAZEAUX	le 31 janvier
• Iris MERCIER	le 31 janvier
• Louison JÉHANNEUF	le 14 février
• Liam AUBERT	le 15 février
• Giovanni INCLIMA	le 8 mars
• Loghan GOMEZ	le 22 mars
• Romy DELGADO	le 9 avril
• Noah et Eliott BERTHIER	le 17 avril
• Ethan LINDOR	le 27 avril
• Noa GIBERT	le 3 mai
• Oxanna ISOARD	le 3 mai
• Maxime PASCAL	le 9 mai
• Hugo MARQUANT	le 18 mai

Pacs

• Laetitia SEREAULT et Toni LUKUIKILU	le 14 janvier
---------------------------------------	---------------

Mariages

• Sophie MORIN et Christophe BRUN	le 6 juin
-----------------------------------	-----------

Décès

• Colette DEBIAGE épouse GARCIA	le 16 janvier
• Suzanne CHIAPPINI (88 ans) épouse COPPOLA	le 22 janvier
• Paule BAUDOUIN (94 ans)	le 10 février
• Serge CATUOGNO (58 ans)	le 1 ^{er} avril
• Claude CALAIS (87 ans)	le 6 avril
• Antoine NOGUERA (88 ans)	le 11 avril
• Vital MAUGER (78 ans)	le 19 avril
• Maria TONNA (86 ans) épouse SALADINO	le 31 mai
• Edith GODEFROY (92 ans) épouse VERDIER	le 14 juin